



Le Relais des élus

Une invitation de Mgr Santier aux élus du Val-de-Marne

Prenant la suite de 2 groupes d'échange entre des élus locaux, aux histoires et aux positionnements politiques différents, le Relais des élus s'est réuni pour la première fois en février 2016.

À l'invitation de Mgr Santier, évêque de Créteil, Le Relais des élus se réunit trois fois par an.

Chaque réunion rassemble, selon les jours, entre 8 et 15 personnes, de 35 à 70 ans, des Républicains au Front de gauche et au PC... Actuellement la liste des élus invités comporte une trentaine de noms, mais elle est ouverte, chacun pouvant inviter autour de lui, parmi ses collègues, chaque élu pouvant demander directement à être sur la liste de diffusion.

C'est un lieu de relecture pour chacun, à la lumière de sa foi et de l'Évangile, à la lumière de ses engagements, de ce qu'il-elle vit dans ses responsabilités d'élu-e. C'est aussi l'occasion de prendre connaissance et de réagir sur des textes de l'Église. Les deux approches se nourrissant l'une de l'autre.

Au gré de l'actualité, ont été ainsi abordés les thèmes suivants : La montée du FN aux élections régionales ; Que signifie l'année de la miséricorde dans ma vie quotidienne d'élu ? Qu'est-ce que cela change pour moi ? ; L'interpellation de la CEF de juin 2016, « 2017 année électorale - quelques points d'attention » ; les migrants, leur accueil dans le Val-de-Marne ; le texte d'octobre 2016 des évêques : « Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique ».

Puis en juin 2017, une relecture de la longue période de campagnes électorales : En quoi sommes-nous interpellés par les débats et les résultats des primaires de droite et de gauche, de l'élection présidentielle et des élections législatives ? Comment dépasser la « crise de confiance » par rapport au monde politique ? Comment construire les conditions d'un débat politique renouvelé pour impliquer le plus grand nombre ?... Une soirée prémonitoire...

Échange poursuivi par une réflexion sur le rôle et le comportement des élus, à partir du discours du pape François aux membres l'Association des villes italiennes (équivalent de l'AMF) : « *Villes : prudence, courage, tendresse, les trois vertus des élus* ».

En mai 2018, avec le père Henry-Jérôme Gagey, les échanges ont eu lieu autour des discours du président de la CEF et du président de la République au collège des Bernardins, ainsi que l'intervention de Mgr Pontier devant le Comité consultatif national d'éthique dans le cadre des états généraux de la bioéthique.

En février 2018, Mgr Santier a partagé les éléments forts de ses visites pastorales dans les quartiers populaires du diocèse de fin 2017. Un partage utile avec les élus présents qui sont, pour la plupart, confrontés aux situations soulignées par notre évêque.

La rencontre de novembre 2018, a permis un échange en profondeur sur la déclaration des évêques de France « La dignité de la procréation. PMA – Révision de la loi bioéthique », et également sur des positionnements des élus – qui célèbrent des mariages entre des personnes de même sexe « car c'est la loi », sur les problèmes de filiation et d'inscription à l'état civil, les droits du deuxième parent, etc.

En février 2019, le Relais des élus a pris une importance particulière car Mgr Santier a invité, en diffusant la synthèse de la déclaration « *Dignité de la procréation* », près de 700 élus du Val-de-Marne à une soirée autour de ce texte avec les interventions d'un médecin, d'un théologien, d'un diacre et de son épouse, chargés

d'accompagner des couples en attente d'enfant. Une invitation au « *dialogue où les regards se croisent et s'enrichissent patiemment* » (n°60). 50 élus ont répondu présents à l'appel d'une Église, non pas en surplomb et qui ordonne, mais une Église qui va à la rencontre pour entrer en dialogue.

À chaque rencontre, le Relais des élus permet des débats ouverts, confiants, respectueux des positions des uns et des autres. Les références explicites ou implicites aux balises de la pensée sociale de l'Église sont toujours présentes : dignité de la personne humaine, bien commun, option préférentielle pour les pauvres, justice sociale, solidarité, etc. Et toujours les élus font référence au concret de leur vie d'élus local... à la personne qui cherche un logement, à celle qui a des problèmes avec son fils, aux situations de tension dans les quartiers... en recherchant des réponses personnelles et collectives qui fassent avancer chacun.

Le Relais des élus permet des échanges, en profondeur, entre élus à l'écoute de leur ville, sur les enjeux de notre vie en société. Comme nous le rappelaient les évêques en octobre 2016 : « *Nous pensons que les vraies solutions aux problèmes profonds de notre époque ne viendront pas d'abord de l'économie et de la finance, si importantes soient-elles, ni des postures et des gesticulations de quelques-uns. Elles viendront de cette écoute personnelle et collective des besoins profonds de l'homme. Et de l'engagement de tous.* » (Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique, p. 70) Pour sa part, le Relais des élus y participe, à sa modeste mesure.

Mgr Santier est présent à chaque rencontre ; la préparation et l'animation sont assurées par François Fayol, diacre permanent, délégué diocésain pour le pôle Société du département Famille et Société.

Pour recevoir une invitation, contacter François Fayol, ffayol@free.fr.

FF-22 septembre 2019